

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Deschatelets, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Copies des Bulletins de pratique n^{os} 3 et 4, en date du 23 mars 1966, concernant les modifications apportées aux Règles de la Cour de l'Échiquier du Canada. (Textes français et anglais).

Copies des Ordonnances modificatrices n^{os} 5, 6, 7 et 8, édictées par le président et les juges puînés de la Cour de l'Échiquier du Canada, aux Règles et Ordonnances générales de la Cour de l'Échiquier du Canada, en conformité de l'article 88(2) de la *Loi sur la Cour de l'Échiquier*, chapitre 98, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Copies des Ordonnances modificatrices n^{os} 6, 7, 8 et 9, édictées par le président et les juges puînés de la Cour de l'Échiquier du Canada, aux Règles et Ordonnances générales pour régler la pratique et la procédure dans les causes relevant de la juridiction d'amirauté de la Cour de l'Échiquier du Canada, en conformité de l'article 31(4) de la *Loi sur l'Amirauté*, chapitre 1, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Ordonnance générale édictée par les juges de la Cour suprême du Canada, en date du 8 septembre 1966, modifiant les Règles de la Cour suprême du Canada, en conformité de l'article 103(4) de la *Loi sur la Cour suprême*, chapitre 259, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

État des répartitions et mises à point des dettes contractées pour avances de graines de semences, de fourrage pour les animaux et pour aide sous toute autre forme, effectuées durant la période allant du 19 janvier 1966 au 8 mai 1967, en conformité de l'article 2 de la *Loi concernant certaines créances de la Couronne*, chapitre 51, Statuts du Canada, 1926-1927. (Textes français et anglais). *Aucun remboursement.*

État des deniers remboursés sous le régime de la *Loi des remboursements (ressources naturelles)* durant la période allant du 19 janvier 1966 au 8 mai 1967, en conformité de l'article 3 de ladite loi, chapitre 35, Statuts du Canada, 1932. (Textes français et anglais). *Aucun remboursement.*

Les pétitions suivantes sont présentées séparément—

Par l'honorable sénateur Cameron:

De *Principal Life Insurance Company of Canada* et, en français, Compagnie d'Assurance-Vie «Principal» du Canada, de la ville d'Edmonton, province d'Alberta, demandant l'adoption d'une loi prolongeant le temps durant lequel le ministre des Finances peut accorder un certificat d'enregistrement en vertu de la *Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques*.

Par l'honorable sénateur Langlois:

De La Compagnie de téléphone Bonaventure et Gaspé, Limitée, de la ville de New-Carlisle, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à vendre ses actions ou à en disposer, et à d'autres fins.

Par l'honorable sénateur Molson:

De la *British Northwestern Insurance Company*, de la ville de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi portant son capital social à cinq millions de dollars et changeant son nom en celui de «Eagle Star Insurance Company of Canada» et, en français, «Eagle Star, Compagnie d'assurance du Canada».